

22 avril 2003

Claude Mathurin

POUR UNE FEDERATION FRANCO-ALLEMANDE

Introduction à la fabrication de la maquette (A2)

Cette note a 2 objets.

- 1- développer certaines des idées sèchement énumérées dans la note du 10 avril
- 2- proposer des objectifs communs à nos 2 pays pour agir dans les domaines essentiels

1- Il y a 1 an ou 2, Thierry de Montbrial écrivait qu'il y a des moments dans l'histoire où une élite doit prendre une initiative, spécialement en Europe, faute de quoi il n'arrivera rien.

Dans un premier temps, la réflexion et la proposition devraient selon moi venir de la France et de l'Allemagne seules, pour éviter l'enlisement et non pas pour exprimer une quelconque supériorité.

Pour lever toute ambiguïté, affirmons dès l'origine de nos travaux que "fédération" signifie "subsidiarité" et que par conséquent ni les nations, ni les cultures, ne sont menacées.

Les Etats fédérés adoptent démocratiquement des positions communes, à l'intérieur et à l'extérieur de la fédération, et se dotent de moyens d'action et de contrôle ad-hoc.

La position commune prise par nos dirigeants et soutenue par nos opinions publiques à l'occasion de l'affaire irakienne justifie notre initiative.

En outre, l'union étroite de la France et de l'Allemagne peut être l'occasion de se lancer dans certaines réformes que les gouvernements successifs n'osent pas présenter à nos concitoyens.

2- Les objectifs et le champ d'action de la fédération sont a priori les mêmes que ceux de l'UE élargie, sauf dans les domaines où cette dernière a déjà renoncé à agir. F-A proclament solennellement dans un texte fondateur la création de leur fédération.

Ce texte est élaboré démocratiquement et ne prévoit aucune dérogation: c'est une intégration totale, tempérée par l'application du principe de subsidiarité.

Ce ne sera pas une tâche facile que d'essayer de dégager des objectifs communs à nos deux pays, si l'on en croit les divergences exprimées à l'occasion des réflexions communes de nos diplomates.

Heureusement les diplomates ne représentent pas les opinions publiques, ni les aspirations de la jeunesse.

Une inquiétude, voire un désenchantement commencent à s'installer dans l'esprit des vrais européens devant l'incohérence et l'impuissance de l'UE à 25.

L'idée présentée par certains d'une "nation européenne" en gestation apparaît comme l'Utopie.

Par contre, si deux pays décident de s'unir profondément pour agir, cela peut avoir un sens et ce n'est pas incompatible à leur appartenance à l'UE.

Comme le disait récemment le Ministre des affaires étrangères de Belgique, l'UE élargie ne sera qu'un gentil club à vocation humanitaire si elle n'a pas de politique extérieure et de défense communes.

Le praesidium de la convention VGE n'a pas encore présenté des propositions dans le domaine de la PESC, mais l'attitude des nombreux pays qui se sont alignés sur les USA n'incite pas à l'optimisme quant à la volonté et la capacité d'agir de l'UE dans les domaines essentiels.

Avant d'aborder les objectifs de la fédération, il est indispensable de rassurer d'emblée l'opinion publique sur l'organisation politique envisagée, qui doit rester aussi légère que possible.

On peut penser à un conseil fédéral pour dégager les orientations politiques, mais tout en respectant le principe de la séparation des pouvoirs, il conviendra de tirer le meilleur parti possible des parlements nationaux, voire du Parlement européen.

Quelles sont actuellement les perspectives offertes par l'UE élargie?

Il semble malheureusement acquis que la PESC à 25 restera embryonnaire et que les institutions resteront incompréhensibles pour les citoyens européens.

Dans une fédération F-A il faudra bien un gouvernement, mais c'est un sujet que j'élude aujourd'hui.

Essayons d'être plus concrets en abordant le sujet des objectifs et des compétences d'une fédération F-A.

Il s'agira d'une intégration totale dans les domaines de compétence suivants:

- politique étrangère et défense
- recherche et développement technologique
- police criminelle
- code pénal

Il s'agira d'une intégration poussée dans les domaines suivants:

- politique économique
- politique fiscale

- politique budgétaire

dans le cadre de l'économie sociale de marché ou si l'on veut du modèle social européen.

Exprimés autrement les objectifs envisageables pourraient être:

- 1- garantir la prospérité et créer des emplois
- 2- encourager l'innovation et la formation
- 3- promouvoir la protection de l'environnement et du consommateur
- 4- garantir la sécurité intérieure
- 5- renforcer les droits des citoyens
- 6- mettre en place la politique étrangère et de sécurité
- 7- être à la hauteur de notre responsabilité morale
- 8- répartir clairement les tâches entre la fédération et les Etats fédérés
- 9- organiser la fédération de façon démocratique

Essayons d'aller un peu plus loin.

Que signifie une politique étrangère et une défense fédérale? C'est l'essence même d'un véritable pouvoir politique indépendant, par opposition à l'adhésion improbable au cas par cas d'Etats souverains à des politiques communes.

Sur le plan diplomatique, il ne suffira pas de fusionner les réseaux consulaires mais bien de créer des ambassades uniques.

Cela signifie également l'élaboration d'une politique fédérale de sécurité au sens policier et militaire, avec la création d'une police fédérale pour lutter contre les mafias et pour contrôler l'immigration. Cela signifie également l'unification du droit pénal et l'existence d'un parquet européen.

.

Dans les domaines économique, fiscal et budgétaire, la fédération pourrait aller très loin dans une harmonisation qui serait sans doute favorable à la création d'emplois, mais en rejetant dès le départ l'idée d'un fonds structurel d'intervention, de même que celle d'un gouvernement économique.